

Etaient présents :

Mme JAMES Marie-Agnès, M. BOULMANT-NOMBALAI Christian - Aviré
M. BOULTOUREAU Hubert – Bourg d'Iré
MM. PASSELANDE Germain, GRANIER Jean Claude – La Chapelle sur Oudon
Mme FERRY Hélène – Châtellais
MM. CHAUVEAU Olivier, GEORGET André – la Ferrière de Flée
Mmes BOULAIS Brigitte, BOULAY Mireille – L'Hôtellerie de Flée
M. PELLUAU Dominique – Louvaines
M. SEJOURNE Serge - Marans
MM. RONCIN Joël, GUINCHARD Serge – Montguillon
M. TROUILLEAU Jacky – Noyant la Gravoyère
M. BELLIER André – St Martin du Bois
M. PASQUIER Jean Pierre – St Sauveur de Flée
M. COTTIER Guy, Mme BERNARDEAU Janine –Ste Gemmes d'Andigné
M. GRIMAUD Gilles - Segré
M. FUSELIEZ Didier – Andigné
M. LAURENCEAU Jean Marie, Mme COTTIER Jacqueline – Champteussé/Baconne
M. GAUDIN Joseph – Gené
MM. FOUCHER Jérôme, ONILLON Jean Marc – Grez Neuville
M. CAUBEL Gilles – La Jaille Yvon
MM. GLEMOT Etienne, CHALET Daniel, BOURGEGAI Michel – Le Lion d'Angers
M. REMOUE Michel, Mme BELLIER-POTTIER Marie Françoise – Montreuil sur Maine
M. LAIGLE Fabrice – Pruillé
MM. BROUQUIER Jean Paul, CARRE Jean François – Sceaux d'Anjou
MM. PARE Marcel, FOURRIER Alain – Thorigné d'Anjou
M. BERTHELOT Paul, Mme PETITEAU Marie Luce – Vern d'Anjou
Mme CHEVILLARD Nathalie, M. CHEVILLARD Jean Alain – Angrie
Mme TESSON Marion – Chazé sur Argos
M. RAYMOND Alain - Freigné
M. DE MACEDO Albin – Loiré

Etaient excusés :

M. LARDEUX Hervé – Le Bourg d'Iré
Mme VERGEREAU Danielle – Châtellais
M. COUTINEAU Michel – Louvaines
M. DERSOIR Gaétan - Marans
MM. BROSSIER Daniel, LEPRETRE Gérard – Noyant la Gravoyère
M. SEREX François - Nyoiseau
Mme PASQUIER Marie Noelle – Ste Gemmes d'Andigné
MM. BRECHETEAU Gilles, BRAUD Alain – Segré
M. HAULME Yannick - Andigné
M. PLACET Denis, Mme DELANEAU Eugénie - Chambellay
MM. BOUIN René, MAHE Yvon – Chenillé Changé
M. AUGEREAU Tony - Gené
M. GILARD Laurent – Grez Neuville
M. JUTEAU Jean Jacques – La Jaille Yvon

M. RENOUE Emmanuel – Le Lion d'Angers
M. BOUMIER Jean Louis – Vern d'Anjou
M. AMELOOT Hervé – Chazé sur Argos

Etaient absents :

Mme MICHEL Sophie, M.ROUSSEAU Hubert – Nyoiseau
M. VILLEPONTOUX Jean François – St Martin du Bois
MM. PASQUIER Jean Pierre, BECHU Patrick– Saint Sauveur de Flée
M. COTTIER Guy – Ste Gemmes d'Andigné
Mme LAMARCHE Sonia – Segré
MM. GAUTIER Jacques, BUOB Patrick – Brain sur Longuenée
M. PELE Jacques – Pruillé

Monsieur COTTIER Guy a été désigné secrétaire de séance.
Le diaporama est joint au compte rendu

Adoption du CR du 28/11/2013

Mme CHEVILLARD signale que la facturation en 2014 est prévue en Avril/Mai dans le Power point du 28/11/2012 alors qu'une personne du SISTO lui aurait dit qu'elle serait envoyée au premier **trimestre** 2014. Certains habitants lui ont fait part de leur mécontentement d'une facturation trop tôt dans l'année.

Il a bien été convenu que la facturation aurait lieu au premier **semestre**. Dans le courrier adressé aux habitants, il est précisé que cette facture 2014 serait envoyée en mai/juin.

Vote : unanimité

Compta coût

M. BELLIER présente le programme compta coût. La Société ULTIMA TERRA a été retenue pour faire la formation.

Une délibération a été rattachée à la dernière séance pour demander la subvention auprès de l'ADEME.

Bilan Technique 2012

M. BELLIER présente les résultats de 2012.
(Voir tableau)
Sans observation.

Débat d'Orientations Budgétaires 2013

Monsieur BELLIER présente le tableau du DOB 2013.

Mme MORICEAU demande une explication sur la baisse des tonnages de la ferraille.

M. BELLIER explique que la baisse est due aux vols en déchèterie et à la vente directe des habitants vers les entreprises agréées (exemple : AXX)

M. GRANIER demande une explication sur le remboursement de l'emprunt et demande si l'on a un excédent important.

M. BELLIER explique que le remboursement de l'emprunt permet d'atténuer la dette. Ce remboursement est composé du FCTVA de la déchèterie de Sainte Gemmes d'Andigné et des points d'apport volontaire, des subventions CTU et ADEME pour la déchèterie de Sainte Gemmes d'Andigné. Ce n'est pas l'excédent 2012 qui est utilisé pour le remboursement de la dette.

M. GRANIER s'interroge sur le fait que le DOB présente des coûts et des tonnages. Il demande donc si les recettes vont couvrir les dépenses?

M. BELLIER indique que les dépenses seront calquées sur les recettes. Le budget doit être équilibré. Les tonnages présentés sont une estimation pour 2013.

Poste facturation

M. BELLIER présente le poste de facturation.

Mlle CESBRON a été retenue et débutera le 11 février 2013.

Mme CHEVILLARD ne comprend pas pourquoi une personne a été retenue alors que les membres du Comité Syndical n'étaient pas au courant de l'ouverture du poste.

M. BELLIER explique que nous avons reçu son CV et sa lettre de motivation. Mlle CESBRON ayant déjà travaillé pour le SISTO, elle conviendrait pour ce poste. Aucun contrat n'a été signé avant le Comité Syndical. Après présentation et approbation des membres du CS, Mlle CESBRON recevra son contrat de travail.

Vote pour la création du poste : 42

1 abstention

Avenant TRADIM

Un avenant doit être passé pour transmettre les données entre le logiciel Syren des bornes d'apport volontaire OMR et le logiciel Proflux.

Les données 2012 seront transmises sur le logiciel Proflux.

Devis de 4 800€ HT. Doit-on régler cette somme une seule fois ou chaque année ?

M. BELLIER répond que ce montant est à régler une seule fois pour l'installation.

Vote : unanimité

Décision Modificative n°3

Vote unanimité

Questions diverses

- Travaux dans les locaux du SISTO :

Les travaux de peinture seront effectués par un prestataire extérieur à la charge du SISTO (voire avec le SBOS) et le reste des travaux seront effectués par la Ville de Segré.

- Courriers envoyés aux habitants :

M. BELLIER informe que le courrier sera adressé aux usagers pour les informer du nouveau mode de facturation les semaines 4 et 5.

M. MACEDO demande si les habitants peuvent changer de bac.

M. BELLIER répond qu'ils peuvent changer une fois gratuitement leur bac sans justificatif, ensuite le changement sera payant.

Les cartes déchèteries seront distribuées dans les 3 mois à venir.

M. MACEDO demande si le prestataire est compétent.

M. BELLIER précise que les cartes d'accès doivent être modifiées afin d'ouvrir les containers d'O.M.

M. GLEMOT demande si les Assistantes Maternelles seront informées sur le mode de facturation. Une réunion doit être organisée avec les assistantes maternelles du Lion d'Angers.

M. RONCIN informe que les conteneurs de tri ne sont pas fermés.

M. BELLIER précise que certains habitants cassent les ouvertures avec des pieds de biche. Le seul moyen de remédier à l'incivisme de certains est de souder les opercules. Cela pénalisera les gros producteurs de déchets recyclables : professionnels et communes.

M. CHEVILLARD informe que les opercules sont sales.

M. BELLIER répond qu'un devis a été demandé à SITA pour cette prestation, affaire en cours.

Pour information : Irène Durand quitte le SISTO à compter du 28 février 2013. Un recrutement d'un chargé de prévention est en cours (date limite des dépôts : 9 février 2013).

Fin de la séance à 21H30

Le Secrétaire de séance

Guy COTTIER



Mercredi 23 Janvier 2013 à 20H30

Comité Syndical

- 1 - Compte rendu du 28 novembre 2012
- 2 - Compta coût
- 3 - Bilan Technique 2012
- 4 - Débat d'Orientation budgétaire 2013
- 5 - Création d'un poste facturation
- 6 - Avenant TRADIM
- 7 - Décision modificative n°3
- 8 - Questions diverses



1. Préambule - Compte-rendu

Quorum : 39 présents

Secrétaire de Séance : (Guy COTTIER)

 Approbation du Compte rendu du
 Mercredi 28 novembre 2012

• VOTE



2. Compta Coût

- La matrice compta coût doit être rendue avec le rapport annuel du programme local de prévention.
- Le bureau d'étude Ultima Terra a été retenu : 3 jours de formation à 2100 € HT, l'ADEME subventionne à hauteur de 70 % cette formation. Il reste à la charge du SISTO la somme de 630 € HT.
- Le premier rendez vous est fixé au 29 janvier 2013.
- Une délibération pour la demande de subvention a été rattachée à la dernière séance du 28 novembre 2012.



3. Bilan Technique 2012

Flux	Tonnes 2011	Tonnes 2012	Tonnes 2012 - Tonnes 2011 (tonnes)	Tonnes 2012 / Tonnes 2011 - 1 (%)
OMR	6 124 t	4 529 t	- 1595 t	- 26 %
Emballages	868 t	924 t	+ 56 t	+ 6,5 %
Verres	1 378 t	1 421 t	+ 43 t	+ 3,12 %
Papiers	1 104 t	1 024 t	- 80 t	- 7,25 %
Cartons pros	87 t	69 t	- 18 t	-20,69%
Déchèteries	8 895 t	8 632 t	- 263 t	- 2,96 %
Total SISTO	18 456 t	16 599 t	- 1857 t	- 10,06 %

- 483 kg/habitant (tonnages pros compris, population 35534 habitants, 2011 : 547 kg/hab)
- 8 290 tonnes valorisées, soit 50 % de la collecte



4. Débat d'orientation budgétaire 2013

- Voir document joint



5. Création d'un poste facturation

• Poste supplémentaire à la facturation

Avec la mise en place de la redevance incitative le bureau syndical propose de créer un poste supplémentaire à la facturation à compter de Février 2013 pour l'accueil, répondre aux appels téléphoniques, contrôle des factures...

- Budget à prévoir : environ **25 000 €**, cette somme est intégrée au DOB 2013 dans la ligne personnel.
- **Émilie Cesbron** a été retenue et commence le **11 février 2013** pour un **CDD d'1 an**.

• VOTE



6. Avenant TRADIM

- Un **avenant** doit être signé entre **TRADIM** et le **SISTO**.
- Le marché actuel ne comprend pas l'importation et l'exportation des données entre Syren (logiciel des bornes OMR) et TRADIM.
- Montant de cette prestation supplémentaire : **4 800 € HT**.

• VOTE



7. Décision modificative n°3

S.I.S.T.O.
Budget 2012
Décision Modificative n° 3

Compte	Objet	Montant
	Dépenses Fonctionnement	
6218	Autre personnel extérieur	1 232,17 €
6332	Cotisation FNAL	16,94 €
6413	Personnel non titulaire	616,16 €
6451	Cotisation URSSAF	3 600,62 €
6455	Cotisation assurance Personnel	6 186,73 €
022	Dépenses Imprévus	11 652,62 €

• VOTE



Questions diverses

- **Travaux dans les locaux SISTO :**

Hall d'accueil :

Des travaux de rénovation de peinture dans le hall d'accueil. Entreprise retenue EURL Baudy pour un montant de 1063 € HT.

Bureau d'accueil :

La porte vitrée est installée. Arrivée du mobilier de l'accueil : lundi 28 janvier (1210 € HT).

Salle de réunion :

La salle de réunion va être transformée en deux bureaux : un bureau pour le personnel du SBOS et un bureau pour les stagiaires (SBOS/SISTO).

Salle de déjeuner et salle de réunion à l'étage :

Des salles de réunion et de déjeuner vont être rénovées à l'étage supérieur pour le compte du SBOS et du SISTO.

Le loyer actuel est de 455 € (2013), après les travaux un avenant n°2 sera signé entre le SISTO et la ville de Segré. Le loyer sera augmenté en fonction de la surface utilisée.



Questions diverses

- **Courriers aux habitants envoyés semaine 4 et 5.**

- **Prochain Comité Syndical : 27 Février 2013, salle du Jardin Public.**

**Pour la nouvelle année,
un verre de l'amitié est servi**

